



Licenciement dans le cadre d'un PDV

Par **popeye400**, le **06/07/2016** à **09:10**

Je quitte mon entreprise dans le cadre d'un PDV, (PSE), j'ai contracté il y a quelques temps un contrat assurance perte de salaire. Le PDV est t'il un licenciement économique, au sens juridique? Vais-je pouvoir faire jouer mon assurance perte de salaire, réservé aux licenciement économique ?

merci

bien cordialement

Popeye400

Par **P.M.**, le **06/07/2016** à **09:53**

Bonjour,

Ce sujet ne concerne pas directement le Droit du Travail, thème du forum sur lequel il est publié mais plutôt un forum ayant pour thème les assurances à moins que les conditions générales du contrat puisse vous éclairer mais normalement un plan de départ volontaire est une rupture amiable du contrat de travail...